RCS : EVREUX
Code greffe : 2702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVREUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00468
Numéro SIREN : 899 012 355
Nom ou dénomination : ABEL

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2023 sous le numéro de dépôt 1368

SAS ABEL
88 Rue de la Libération
27380 Fleury-sur-Andelle
0142608675

Certifié conforme
à l'original

SAISI le
20 AVR. 2023

[redacted]

Etats Comptables et Fiscaux

[redacted]

[redacted]

APELBAUM CONSULTING & AUDIT
11 RUE DU MARCHE SAINT-HONORE
75001 Paris
Téléphone : 0142608675

© Sage

© Sage

Bilan Actif

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2022	Net (N-1)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	41 000		41 000	
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**41 000**		**41 000**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	26 963	1 980	24 983	
Autres immobilisations corporelles	13 640	1 029	12 611	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**40 603**	**3 009**	**37 594**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 990		1 990	
TOTAL immobilisations financières :	**1 990**		**1 990**	
ACTIF IMMOBILISÉ	**83 593**	**3 009**	**80 584**	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	3 900		3 900	
TOTAL stocks et en-cours :	**3 900**		**3 900**	
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 100		1 100	
Autres créances	1 752		1 752	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**2 851**		**2 851**	
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	57 435		57 435	
Charges constatées d'avance	1 648		1 648	
TOTAL disponibilités et divers :	**59 083**		**59 083**	
ACTIF CIRCULANT	**65 835**		**65 835**	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**149 428**	**3 009**	**146 419**	

© Sage

Bilan Passif

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/03/2022	Net (N-1)
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 000	1 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			31 493	
		TOTAL situation nette :	**32 493**	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**32 493**	
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			56 591	
Emprunts et dettes financières divers			31 022	
		TOTAL dettes financières :	**87 613**	
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			17 505	
Dettes fiscales et sociales			8 809	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
		TOTAL dettes diverses :	**26 313**	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**113 926**	
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	**146 419**	

© Sage

Annexe

© Sage

L'exercice clôturé au 31032022 présente un montant total du bilan de 146 419 €
et dégage un résultat de 31 493 €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre .

Les nouvelles règles issues :

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de commerce (Art 123-12 à 123-28), ainsi que par le Plan Comptable Général (homologué par arrêté du 8 septembre 2014)

Les règles comptables on été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses

fondamentales de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Evènements significatifs :

-De l'exercice: néant

- postérieurs à compter de la clôture : néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. ***ou*** comptabilisés en charges.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant selon la méthode <<premier entré-premier sorti>>
Le prix d'achat comprend les droits de douanes, et les taxes non récupérables et est diminué des escomptes de règlement

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Attestation d'Expert-Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS ABEL
pour l'exercice du 29/04/21 au 31/03/22

et conformément aux termes de ma lettre de mission, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts-comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

- total du bilan en € :	146 418,55
- chiffre d'affaires en € :	214 253,12
- résultat net comptable en € :	31 492,57

Fait à Fleury-sur-Andelle

Immobilisations

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			41 000
TOTAL immobilisations incorporelles :			**41 000**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			26 963
Installations générales, agencements et divers			11 237
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			2 403
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			**40 603**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			1 990
TOTAL immobilisations financières :			**1 990**
TOTAL GÉNÉRAL			83 593

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			41 000	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**41 000**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			26 963	
Inst. générales, agencements et divers			11 237	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			2 403	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			**40 603**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			1 990	
TOTAL immobilisations financières :			**1 990**	
TOTAL GÉNÉRAL			83 593	

© Sage

Amortissements

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel		1 980		1 980
Inst. générales, agencements et divers		842		842
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		187		187
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :		**3 009**		**3 009**
TOTAL GÉNÉRAL		3 009		3 009

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 980		
Installations générales, agencements et divers	842		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	187		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**3 009**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	3 009		

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 990		1 990
TOTAL de l'actif immobilisé :	**1 990**		**1 990**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 100	1 100	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9	9	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 634	1 634	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	109	109	
TOTAL de l'actif circulant :	**2 851**	**2 851**	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 648	1 648	
TOTAL GÉNÉRAL	**6 490**	**4 500**	**1 990**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	56 591	8 264	34 236	14 090
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	17 505	17 505		
Personnel et comptes rattachés	100	100		
Sécurité sociale et autres organismes	68	68		
Impôts sur les bénéfices	5 558	5 558		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 082	3 082		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	31 022	31 022		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	**113 926**	**65 599**	**34 236**	**14 090**

© Sage

Charges à Payer

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 949
Dettes fiscales et sociales	3
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	**1 952**

© Sage

Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 648	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 648	

© Sage

Produits à Recevoir

SAS ABEL

Période du 29/04/21 au 31/03/22
Edition du 06/07/22
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	

© Sage

ABEL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 Euros
88 RUE DE LA LIBERATION
27380 FLEURY SUR ANDELLE
R.C.S. EVREUX 899 012 355

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 1er Octobre 2022

L'an deux mille Vingt-Deux

Le 1er Octobre, à Dix heures,

Les associés se sont réunis Au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de leur président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

Madame ANTONINI Claire,
Née le 24.02.1997 à Mont Saint Aignan (76)
Demeurant 88, rue de la Libération 27380 Fleury sur Andelle
Propriétaire de 50 actions

Monsieur BENNIS Alexis,
Né le 12.05.1993 à CAEN (14)
Demeurant 88, rue de la Libération 27380 Fleury sur Andelle
Propriétaire de 50 actions

Associés de la Société et représentant en tant que tels 100 actions sur les 100 composant le capital de la Société ayant droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur BENNIS Alexis, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

AB CA

- Les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- La feuille de présence (à laquelle est annexée les pouvoirs des associés représentés)
- Le rapport de gestion du Président ;
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2022 ;
- Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le Président déclare que les textes du projet des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été tenus à la disposition des associés selon les modalités et les délais légaux statutaires.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Mars 2022 et affectation des résultats,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus de sa gestion au Président,
- Rémunération du Président,
- Rémunération du Directeur Général,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du président,

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

AB CA

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Mars 2022 lesquels font apparaître un bénéfice net comptable de 31 492.57 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 31 492.57 euros de la manière suivante :

Au compte « Réserve légale » pour un montant de 100.00 euros
Qui s'élève ainsi à 100.00 euros

Le solde au compte « Report à nouveau » pour un montant de 31 392.57 euros
Qui s'élève ainsi à 31 392.57 euros

- sur ledit poste, les associés décident de prélever la somme de 30 000 Euros aux fins de distribution de dividendes.

L'Assemblée Générale constate que le dividende net par part sociale est de 210 € pour l'associé y ayant droit après paiement des Prélèvements sociaux dus à la source par la société pour un montant de 5 160 € et après paiement du prélèvement forfaitaire unique de 12.80% visé à l'article 117 quater du CGI pour un montant de 3 840 €, soit pour chaque associé, un revenu à déclarer de 300 € par part.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes puisqu'il s'agit de notre premier exercice :

Exercice clos le	31 Mars 2021	31 Mars 2020	31 Mars 2019
Dividende brut distribué éligible à l'abattement fiscal de 40 % prévu à l'article 158-3 du Code Général des Impôts	0 €	0 €	0 €

Après affectation du résultat les capitaux propres de la société s'élèveront à 2 493 Euros et seront répartis de la manière suivante :

. Capital ..... 1 000 €
. Réserve légale ..... 100 €
. Report à nouveau..... 1 393 €

AB CA

. CAPITAUX PROPRES ..... 2 493 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1er Avril 2022, Madame ANTONINI Claire ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Directeur Général.

Madame ANTONINI Claire exercera ses fonctions de Directeur Général à titre bénévole.

Elle aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité, étant observé que Madame ANTONINI Claire n'a pas pris part au vote.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide qu'à compter du 1er Avril 2022, Monsieur BENNIS Alexis, ne percevra aucune rémunération pour ses fonctions de Président.

Monsieur BENNIS Alexis, exercera ses fonctions de Président à titre bénévole.

Il aura droit, en outre, au remboursement sur justification de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité, étant observé que Monsieur BENNIS Alexis, n'a pas pris part au vote.

AB

CA

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président de la société en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts ou publicité prévus par la législation en vigueur relatifs à la présente assemblée.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

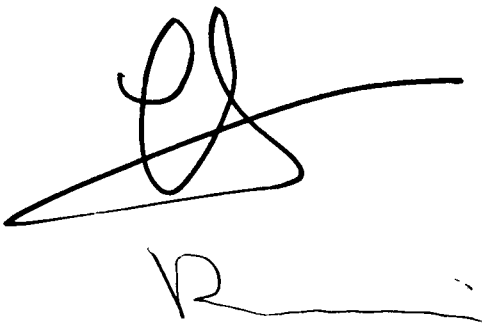
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre des décisions.

Le Président

Les Associés





Ars CA